



DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES
ET DES DROITS INDIRECTS

DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION
ET DU CONTENTIEUX

BP : 75 - Tél. : (+242) 06.494.00.00
E-mail : douanes.dgddi@finances.gouv.cg

N° **049** /MFBPP/DGDDI-DRCK

NOTE DE SERVICE

Objet : Suspension des comptes
de prépaiement.

Sur instructions de Monsieur le Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public, contenues dans le courrier n°0222/MFBPP-CAB du 13 juillet 2021, les comptes de prépaiement, mis en place pour la compensation des engagements de l'Etat au moyen des droits et taxes de douane, sont suspendus en attendant leur mise en conformité avec la réglementation en vigueur.

La présente de note de service prend effet à compter de sa date de signature.

Fait à Brazzaville, le **16 JUIL 2021**

Le Directeur Général des Douanes
et des Droits Indirects,



Guésolé MBONGO KOUMOU

Copies :

- MFBPP/CAB
- MDB/CAB
- DGDDI/SECRETARIAT
- DGDDI/DC
- DGDDI/DD
- DGDDI/SI
- UNOC
- UNICONGO
- COGEPACO
- SYNDICATS DES COMMERCANTS DU CONGO
- SYNDICATS DES TRANSITAIRES
- ARCHIVES